

## **Communiqué de presse**

Montreux, le 6 septembre 2016

### **Montreux certifiée « Cité de l'énergie GOLD »**

**Vendredi 9 septembre, la Commune de Montreux se verra décerner officiellement le label « European Energy Award®GOLD ». Cette certification vient récompenser près de trente ans d'engagement de ses autorités en faveur d'une politique énergétique exemplaire et pragmatique.**

Commune pionnière en matière de gestion de l'énergie, Montreux mène depuis 1988 une politique énergétique engagée, caractérisée par un bon équilibre entre les différents éléments mesurés. La Commune est en particulier reconnue pour le suivi énergétique exemplaire de son parc de bâtiments depuis 1988. Elle obtient également de très bons résultats en matière de politique énergie-climat. Montreux a reçu le label Cité de l'énergie une première fois en 1999. Cette labellisation a été renouvelée quatre fois depuis lors, avec, en 2016, l'obtention du label GOLD. La Commune a en effet atteint 79.5% des objectifs fixés, la moyenne exigée pour obtenir le label version GOLD étant de 75%.

En 2009, Montreux a signé avec la Commission européenne la Convention des Maires dans laquelle elle s'engage à réduire de 20% ses émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2020. Cet objectif a déjà été atteint en 2014, avec une diminution de 34%. En 2013, Montreux a été sélectionné pour faire partie du projet « Société à 2000 watts » de l'Office Fédéral de l'Energie. Un projet à long terme, qui repose sur un principe d'équité, selon lequel chaque habitant de la planète a droit à la même quantité d'énergie annuelle. Si l'objectif des 2000 watts est attendu entre 2050 et 2100, la Commune s'est fixé un objectif intermédiaire de 4000 watts d'énergie primaire par habitant pour 2020. Avec 3864 watts en 2014, Montreux a déjà dépassé cet objectif.

En 2015, la Commune a mis en place son Plan Directeur Communal des énergies (PDCen) visant à mettre en évidence les potentiels énergétiques de la Commune et à définir les objectifs globaux en matière de performances énergie-climat, ceci pour atteindre la société à 2000 watts.

#### **Les principaux projets de la politique énergétique**

Les projets phares qui caractérisent la politique menée par les autorités en matière d'énergie sont les suivants :

- Suivi énergétique et optimisation des bâtiments communaux depuis 1988.
- Participation depuis 2006 à la campagne Display® d'affichage des performances énergétiques des bâtiments publics.
- Achat d'électricité certifiée « naturemade star » ou 100 % renouvelable pour la totalité de la consommation de l'éclairage public et des bâtiments communaux.
- Fonds pour le développement durable destiné aux particuliers et aux entreprises établis sur le territoire communal (budget annuel env. CHF 230'000.- et plus de 1.3 Mio distribué depuis 2009).
- Mise en place d'un Plan Directeur Communal des énergies.
- Participation au projet « Société à 2000 watts ».

Plus d'infos sur [www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)

La Municipalité